

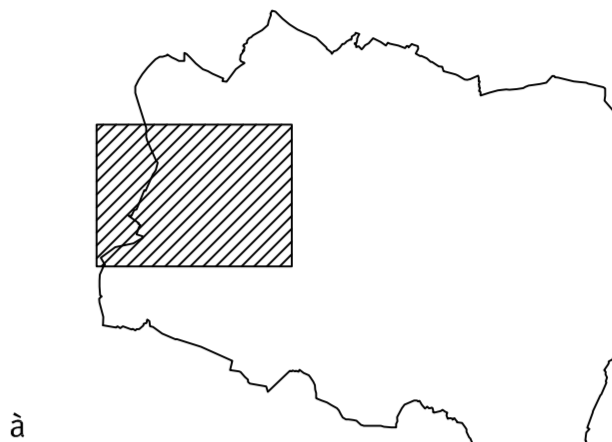
Département du Morbihan

Commune de la Vraie Croix

### PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION  
Pièce n°3  
Règlement

Modification n°2



Vu pour être annexé à  
la délibération du  
Le Maire le 6 mai 2009

Dossier d'approbation

Document graphique  
n°1

Plan de zonage proposé

Code: U688	Echelle: 1/5000		
PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	10.01.1984		14.12.1989
Révision n°1			
Elaboration du PLU	07.06.2001	01.04.2004	01.03.2005
Modification n°1	01.03.2007	25.05.2007	06.09.2007
Modification n°2	en cours		08.05.2009

Paysages de l'Ouest  
2, rue du Château de FÉRAUDON-BOUQUET  
44300 Nantes Cedex 3  
Tél: 02 40 76 56 68 Fax: 02 40 76 01 23  
E-mail: po.dessin@wanadoo.fr



Responsables du dossier:  
Directeur d'Études: J.L. LE MANCQ  
Chargé d'études:  
Destinateur infographie: B.S.

#### Légende

- Zone urbaine:**
- Ua Secteur central ancien
  - Ub Secteur d'habitat pavillonnaire
  - Ui Secteur d'activités industrielles
- Zone à urbaniser:**
- 1AUa Secteur de développement urbain à court ou moyen terme à vocation d'habitat
  - 1AUi Secteur de développement urbain à court ou moyen terme à vocation d'activités
  - 2AU Secteur de développement urbain à plus long terme
- Zone agricole:**
- A Secteur destiné aux activités agricoles
  - Ab Secteur agricole non constructible
  - Ai Secteur destiné à un écosite
- Zone naturelle:**
- N Secteur de protection des sites et paysages
  - Nh Hameaux où sont autorisées les constructions neuves
  - Ni Secteur destiné aux activités de sports et de loisirs
  - Nr Secteur où sont autorisés les changements de destinations.
- Haies à préserver (Art. L 123.1 7° du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés classés
- Boisements à créer
- Emplacements réservés
- 1 Franchisement de voie ferrée et aménagement de carrefour
  - 2 Liaison piétonne
  - 3 Liaison routière
  - 4 Liaison routière
  - 5 Extension du cimetière et aménagement d'un parc de stationnement
  - 6 Sentier pédestre
  - 7 Aménagement des abords de la fontaine
  - 8 Elargissement de voie
- Marge de recul des constructions par rapport à l'axe de la voie
- Secteur de nuisances sonores dues à la RD775
- Sites archéologiques identifiés
- Itinéraire de randonnée à préserver

